

Argumentation et Analyse du Discours

30 | 2023
Varia

Discussion critique sur l'*ethos* (en réponse à Ruth Amossy)

Critical discussion on the topic of ethos *(an answer to Ruth Amossy)*

Dominique Maingueneau



Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/aad/7416
DOI : 10.4000/aad.7416
ISSN : 1565-8961

Éditeur
Université de Tel-Aviv

Édition imprimée
Date de publication : 16 avril 2023

Référence électronique
Dominique Maingueneau, « Discussion critique sur l'*ethos* (en réponse à Ruth Amossy) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 30 | 2023, mis en ligne le 16 avril 2023, consulté le 18 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/aad/7416 ; DOI : https://doi.org/10.4000/aad.7416

Discussion critique sur l’*ethos* (en réponse à Ruth Amossy)

Critical discussion on the topic of ethos *(an answer to Ruth Amossy)*

Dominique Maingueneau

RÉFÉRENCE

Ruth Amossy, « La notion d’ethos : faire dialoguer l’analyse du discours selon D. Maingueneau et la théorie de l’argumentation dans le discours », AAD [En ligne], 29 | 2022, URL : http://journals.openedition.org/aad/6869 ; DOI : https://doi.org/10.4000/aad.6869

1 En premier lieu, je tiens à dire ma reconnaissance à Ruth Amossy pour la lecture critique qu’elle a faite de mon livre *L’ethos en analyse du discours* dans le numéro précédent de la revue. Pour un chercheur rien n’est plus précieux qu’une critique constructive. Certes, il est communément admis que la discussion argumentée est le moteur de la recherche, mais force est de constater que dans les sciences sociales les présentations critiques de l’ensemble d’un ouvrage qui ne soient pas de simples résumés ou des manières de se mettre en valeur aux dépens de l’auteur ne sont pas si fréquentes. La lecture de Ruth Amossy me paraît d’autant plus précieuse que sa perspective et la mienne se recoupent largement : nous avons tous deux, dans des champs voisins, l’argumentation rhétorique et l’analyse du discours, contribué à développer cette problématique de l’*ethos* et à ma connaissance nous sommes les auteurs des deux seuls ouvrages en français sur le sujet (je ne parle pas des publications collectives).

2 Dans mon livre je n’ai pas voulu proposer une présentation détaillée, à la fois historique et conceptuelle, de la problématique l’*ethos* discursif, pensant qu’il était inutile de répéter des exposés qui avaient déjà été faits dans diverses publications, en particulier par R. Amossy elle-même. Dans ma synthèse introductive je me suis contenté de mettre l’accent sur quelques points, au risque d’en laisser d’autres dans l’ombre. J’ai en outre

abordé des données très diverses : des annonces sur les sites de rencontre aux prières en passant par des textes politiques, littéraires ou médiatiques. Comme l'a bien vu R. Amossy, j'ai en outre mis l'accent sur le corps et les conditions matérielles de l'énonciation. J'ai ainsi été amené à aborder des facettes de l'ethos auxquelles on prête habituellement moins d'attention. Mais comme je n'ai sans doute pas suffisamment commenté les choix que je faisais j'ai inévitablement prêté le flanc à quelques critiques.

3 Un point qui a retenu mon attention dans la lecture qu'a faite R. Amossy est son sentiment que j'aurais une vision quelque peu « déterministe » de l'*ethos*. Pour elle, mon analyse « ancrée dans la notion d'énonciation et située à la croisée du discursif et du social confère une importance considérable aux déterminations sociales, institutionnelles, culturelles, idéologiques qui pèsent sur la présentation de soi ». Il lui semble que cela se fait au détriment de l'agentivité des acteurs sociaux. Je pense que cette critique ne concerne pas les nombreux genres de discours pour lesquels l'agentivité des locuteurs en matière d'*ethos* est très faible, voire nulle : les rédacteurs des textes de loi ou d'articles de dictionnaire, par exemple, n'ont en matière d'*ethos* guère de marge de manœuvre. Leurs textes peuvent s'accommoder de quelque variation stylistique, qu'à vrai dire seuls les connaisseurs perçoivent, mais l'*ethos* peut difficilement varier.

4 Il est vrai que je mets l'accent sur les facteurs qui contraignent l'*ethos* des locuteurs, mais il me semble que cela tient au point de vue que j'adopte dans les analyses concernées. Je ne nie pas que les locuteurs aient une marge d'autonomie, qu'ils opèrent des choix en fonction de stratégies, qu'ils réfléchissent sur leur *ethos* et s'efforcent d'agir sur lui. Je n'aurais pas manqué de mettre cet aspect en évidence si j'avais adopté le point de vue du locuteur en situation (ce que j'ai fait néanmoins dans la 4° partie quand j'ai étudié la profession de foi de José Bové aux élections présidentielles de 2007). Mais plutôt que d'étudier un texte pour montrer comment les locuteurs s'efforcent d'agir sur un auditoire déterminé, ma perspective a plutôt consisté à mettre en évidence les contraintes qui ont pesé sur leurs choix, à montrer les limites qu'imposent l'époque, le positionnement, le genre ou le type de discours. J'analyse par exemple (IV, chap. 1) le début d'un discours de Robespierre en faveur de l'abolition de la peine de mort où il s'appuie sur un *exemplum* emprunté à l'Antiquité grecque. Bien entendu, l'orateur aurait pu procéder de bien d'autres façons pour s'adresser à son auditoire : la rhétorique lui offrait de multiples ressources. Cela serait ressorti si j'avais comparé différents discours qu'il a tenus devant le même auditoire ou comparé divers orateurs révolutionnaires. Mais mon propos a plutôt consisté à montrer comment le choix qu'a fait Robespierre porte l'empreinte d'une certaine culture.

5 À cette critique sur l'agentivité fait écho la réticence qu'éprouve Ruth Amossy à l'égard de l'importance que je donne à l'« adhésion ». Il lui semble que cela se fait au détriment de l'argumentation au sens usuel : « Dans tous les cas, « le trait d'union » entre le locuteur et l'allocutaire dont traite D. Maingueneau est censé se faire de façon immédiate, spontanée : le corporel ne suppose pas la réflexion, le choix ; il se situe en-dehors de la persuasion comme tentative de rallier à ses vues un autre qui est libre d'accepter ou de refuser les arguments avancés. » Dès lors, j'aurais tendance à penser que l'argumentation ne sert à rien, que d'une certaine façon les jeux sont faits.

6 Je comprends fort bien que R. Amossy ait pu avoir cette impression, car la notion d'adhésion est beaucoup plus large que celle d'argumentation et peut même s'appliquer à des situations où il n'y a à proprement parler aucune argumentation : par exemple

quand un groupe chante à l'unisson un hymne ou récite une prière. Mais je pense qu'il y a là à nouveau un malentendu. Je parle d'« adhésion » non pas pour laisser penser que le destinataire serait touché en quelque sorte mécaniquement, de manière « immédiate et spontanée ». Au demeurant, je ne pense pas que l'*ethos* provoque mécaniquement une adhésion : ceux qui lisent ou entendent un texte peuvent rejeter l'*ethos* qui le porte simplement parce qu'il est associé à un certain positionnement ou parce qu'il leur déplaît. Je pense que l'objection de R. Amossy concerne surtout les analyses que j'ai consacrées à des positionnements collectifs : l'humanisme dévot, les start-ups, l'école républicaine ou l'Action française. J'ai sans doute eu le tort de ne pas distinguer plus clairement deux niveaux d'appréhension de l'*ethos*, qui cumulent leurs effets. Mon propos a consisté à dégager un *ethos* qu'on pourrait dire « enveloppant » qui sature à la fois le contenu et la scène d'énonciation, qui « incarne » dans l'énonciation une vision du monde, voire une manière d'être au monde. Ce type d'*ethos* est peu exploré par les travaux sur l'argumentation, et à juste titre car, comme le rappelle R. Amossy, « on est loin de la rhétorique classique, où l'art oratoire permet à un locuteur individuel de façonner un *ethos* approprié à ses desseins relevant d'une volonté personnelle, d'un libre choix et d'une stratégie consciente dirigée vers un objectif déterminé. » Mais le fait que je me sois focalisé sur ce type d'*ethos* ne signifie pas que les textes concernés ne sont pas, par ailleurs, structurés par une trame argumentative. Les locuteurs qui se réclament de ces positionnements sont bien obligés d'argumenter et de déployer des *ethè* spécifiques, relatifs à l'activité discursive singulière dans laquelle ils sont engagés. L'auteur humaniste dévot du XVII° siècle ou le fondateur de start-up d'aujourd'hui déploient des stratégies argumentatives très variées dans les textes qu'ils énoncent, mais sur le fond d'un *ethos* collectif. Ce type d'énonciation agit donc sur les destinataires par deux voies : l'*ethos* proprement argumentatif est le produit d'une stratégie qui prend en compte les contraintes attachées à la situation de communication, alors que l'ethos « enveloppant » découle de l'appartenance à un positionnement collectif. Ces deux registres d'*ethos* ne sont cependant pas étanches, ne serait-ce que parce que les scénographies sur lesquelles s'appuie l'*ethos* argumentatif doivent être compatibles avec l'ethos « enveloppant. Mais, qu'il s'agisse d'*ethos* argumentatif ou d'*ethos* enveloppant, la prétention de l'énonciation est d'enfermer l'allocutaire dans sa trame.

7 Mais cette complémentarité entre les deux types d'ethos ne vaut évidemment pas pour n'importe quels corpus. Elle n'a pas grande pertinence pour étudier une allocution d'un chef de gouvernement, un article de journal ou une plaidoirie d'avocat. Dans ce cas, les locuteurs doivent avant tout argumenter, sans pouvoir s'appuyer sur un *ethos* « enveloppant » partagé par ceux qui adhèrent au même positionnement. Cela limite beaucoup les pouvoirs supposés d'une adhésion en quelque sorte pré-argumentative.

8 Les réticences qu'éprouve R. Amossy à l'égard de la notion l'adhésion ne sont pas sans affinités avec celles qu'elle éprouve et l'égard de la tendance que j'aurais à « minoriser » l'*ethos* discursif au profit de l'*ethos* des sociologues : « Il s'agit plus de la façon dont une manière d'être et de faire enracinée dans une culture transparaît dans la parole d'un locuteur, que de la façon dont ce dernier gère une présentation de soi destinée à atteindre un objectif ou à réaliser une interaction. [...] L'approche de D. Maingueneau a tendance à minoriser (sans bien sûr l'effacer) la part de choix et la dimension d'action orientée que l'argumentation dans le discours, plus proche de la tradition rhétorique, confère à la construction ethotique du locuteur ou de l'instance de locution. » À son sens, mon livre « n'établit pas toujours une distinction nette entre

l'*ethos* individuel et l'*ethos* collectif, pris dans le sens que donnent à *l'ethos* les sciences sociales ». R. Amossy aurait parfaitement raison si les deux conceptions de l'*ethos* se trouvaient au même niveau, si ce qui est donné à l'une devait être retiré à l'autre. En m'intéressant à cet *ethos* collectif mon intention n'était pas d'ignorer la « dimension d'action orientée » de l'argumentation qui structure un texte, mais de souligner qu'elle intervient sur fond d'un *ethos* collectif, qui lui-même a une importance variable selon le type de production discursive qu'on envisage. En fait, tout dépend dans quelle perspective on travaille. Dans mon livre, j'ai par exemple étudié une publicité d'une école de commerce internationale, l'ESADE. Il s'agit d'un texte dont la visée argumentative est patente, mais j'ai choisi de l'aborder comme un texte qui met en scène un *ethos* collectif et non comme un texte argumentatif singulier qui vise à orienter ses destinataires vers une certaine décision, à savoir s'inscrire dans cette école. Dans l'étude que je menais sur l'*ethos* entrepreneurial, mon propos n'était pas en effet de mettre l'accent sur les ressources argumentatives mobilisées par tel ou tel texte, mais sur leur enracinement commun dans un ensemble de routines locutoires qui sont stabilisées - validées et diffusées - dans un certain milieu à la fois par des manières de parler et par une certaine représentation du corps.

9 De toute façon, dès qu'on parle d'*ethos* collectif, il est difficile de ne pas croiser l'*ethos* des sociologues. Je me suis efforcé d'articuler les deux visions de l'*ethos*, au lieu seulement de constater leurs divergences. Quand un fondateur de start-up s'adresse à ses collègues au cours de quelque forum, son comportement discursif est aussi un comportement social. Quand il cherche à les convaincre de l'intérêt de ses produits, il ne se contente pas d'énoncer un certain nombre d'arguments, il le fait en s'appuyant sur l'*ethos* qu'il partage avec eux, un *ethos* qui implique un certain imaginaire du corps entrepreneur, et au-delà une manière d'envisager le monde.

10 J'en viens à présent à un point que R. Amossy juge « capital ». Il concerne le glissement que, dans la définition de l'*ethos* discursif, j'aurais opéré, du locuteur vers le destinataire : « Il apparaît clairement que l'*ethos* est ici défini dès le départ, moins en termes d'image de soi que le locuteur construit dans son discours, que comme le résultat d'une interaction entre le locuteur et l'allocutaire, donc "en termes de tension" entre ce que projette l'un et ce que perçoit l'autre. » Dès lors, « faut-il en conclure que *l'ethos* est moins le fait du locuteur que de l'allocutaire ? Faut-il chercher l'image de soi que projette le locuteur dans la trame du discours, ou se focaliser sur celle que l'auditoire perçoit dans la parole de l'énonciateur ? En gros, il s'agit de savoir si c'est dans l'interprétation que fait l'allocutaire que se construit l'*ethos*, ou dans le discours du locuteur. » J'avoue que je ne me reconnais pas dans l'alternative que propose R. Amossy ; parler de « tension » entre les deux pôles de la communication, ce n'est pas dire que l'*ethos* se réduit à l'interprétation qu'en fait tel ou tel destinataire et qu'il faut le chercher ailleurs que « dans la trame du discours ». En parlant de tension, j'entendais seulement caractériser l'expérience que fait le locuteur. Je me permets de me citer :

> à partir de ce qui est dit et de la manière de le dire, le destinataire construit une représentation évaluée du locuteur en s'appuyant sur les catégories et les normes de la communauté concernée. Dès lors, ceux qui prennent la parole s'efforcent plus ou moins consciemment d'orienter dans un sens qu'il pense leur être favorable l'interprétation des signes qu'ils envoient. L'ethos implique ainsi une tension entre les locuteurs et les destinataires, dont bien souvent les intérêts divergent. (p.11)

11 Plutôt que d'adopter le point de vue de l'analyste qui met à plat un texte déjà énoncé et en infère l'*ethos* à partir de divers indices, j'ai seulement voulu rappeler l'expérience

dont ce texte est la trace, une expérience où le locuteur doit combler l'écart qui le sépare d'allocutaires dont il doit, par des ressources discursives, orienter l'évaluation pour se faire reconnaître et faire accepter son point de vue. Cette tension est constitutive : si des routines se sont établies en matière d'*ethos*, c'est précisément pour sécuriser la communication, pour que les locuteurs la gèrent plus aisément. Cependant, cette tension est beaucoup plus forte dans certaines situations que dans d'autres. L'employé des impôts qui recourt à un *ethos* administratif dans un courrier adressé à un contribuable ou l'auteur d'un article dans une revue de neurobiologie qui n'est lu que par ses collègues de la même discipline n'éprouvent guère de tension ; en revanche, le candidat à une élection qui s'adresse à la télévision à un public invisible aussi vaste qu'hétérogène peut difficilement ne pas la ressentir.

12 L'analyste du discours peut se focaliser sur les indices de l'*ethos* que montre l'énonciation et ignorer les images du locuteur que les destinataires construisent, mais il peut aussi les prendre en compte, quand il y a accès évidemment. S'il les prend en compte, cela ne signifie pas qu'il considère que c'est elles qui définissent l'*ethos* du locuteur, mais parce qu'il estime qu'elles ont une action sur le monde. Dans mon étude sur la « petite phrase » attribuée à Sarkozy « Zapatero n'est pas très intelligent »[1], j'ai essayé de montrer que l'*ethos* arrogant qui lui a été associé ne correspondait pas à la complexité de l'énoncé source, mais c'est bien cette interprétation de son *ethos* qui a motivé la diffusion massive de cet énoncé et engendré une crise diplomatique avec l'Espagne. L'analyste du discours est contraint de tenir les deux bouts de la chaîne : d'un côté il s'efforce d'analyser l'*ethos* à partir de divers indices, d'un autre côté il est souvent amené à prendre en compte les effets qu'engendrent les interprétations qui en sont faites.

13 R. Amossy s'est montrée beaucoup plus critique à l'égard de ce que j'ai appelé « l'ethos intrinsèque », qu'elle pense relever en fait de l'ethos prédiscursif (ou préalable), c'est-à-dire des propriétés attachées à une personne avant qu'elle ne prenne la parole. Je reconnais que j'aurais dû davantage justifier l'introduction de cette catégorie qui modifie le modèle traditionnel. Mais il faut aussi se demander à quel besoin répond cette innovation, en quoi le modèle qu'on peut dire standard est insatisfaisant.

14 J'introduis cet ethos « intrinsèque » de la manière suivante : « Au-delà de l'opposition entre *ethos* discursif et prédiscursif il faut faire une place à un *ethos* qu'on pourrait dire *intrinsèque*, constitutif de l'individu et qui interagit inévitablement avec les autres facettes de l'*ethos* : être adulte ou enfant, jeune ou vieux, femme ou homme, ayant tel handicap, telle couleur de peau… » (p. 12). La formulation « au-delà de l'opposition entre *ethos* discursif et prédiscursif » est sans doute maladroite ; mais c'est une manière de souligner la spécificité de ces propriétés. La réputation des locuteurs et le statut social qui leur donne accès à la parole peuvent changer ; quant à l'*ethos* discursif, il varie en fonction des scènes d'énonciation. Mais les propriétés que je range dans l'*ethos* « intrinsèque » sont difficilement modifiables, sauf circonstances exceptionnelles. La question est de savoir s'il faut intégrer ces propriétés, comme le pense R. Amossy, dans l'*ethos* prédiscursif défini comme « l'ensemble des données disponibles sur le locuteur au moment où il prend la parole ». Les intégrer à l'*ethos* prédiscursif est une solution efficace, mais qui a l'inconvénient de prendre insuffisamment en compte les différences entre les divers composants de cet *ethos* prédiscursif. Être une femme, ce n'est pas du même ordre qu'être députée ou de passer pour quelqu'un d'honnête et d'énergique… Ces divers composants n'agissent pas de la même manière : les destinataires peuvent

avoir des connaissances et des opinions très variables sur la réputation des locuteurs, voire ne rien savoir du tout ou savoir des choses fausses ; ils peuvent par ailleurs accorder plus de poids à l'*ethos* prédiscursif qu'à l'ethos discursif, ou l'inverse. En revanche, le sexe, la couleur de peau, la taille, les particularités de la voix... sont des éléments qui s'imposent de manière stable. Je plaiderai donc pour une meilleure distinction entre un point de vue logique, qui range à juste titre ces propriétés d'*ethos* « intrinsèque » dans l'*ethos* prédiscursif, et un point de vue communicationnel, qui leur accorde un statut spécifique. Il est bien entendu que le problème se pose de manière très différente à l'écrit.

15 Comme je le souligne au début de mon livre, l'ethos n'est pas un concept aux limites claires qui circulerait dans un champ de recherche homogène. C'est ce qui m'a amené à distinguer (p. 5-6) l'ethos comme *potentiel*, comme *notion* et comme *concept* :

> « – En tant que *potentiel*, au-delà des diverses disciplines susceptibles de les prendre en charge l'ethos recouvre un ensemble diffus de phénomènes intuitivement liés, relatifs à la manière d'être d'un individu ou d'un groupe.
> – En tant que *notion*, l'ethos s'inscrit dans des espaces disciplinaires spécifiques ; c'est ainsi que dans les sciences du langage ou la rhétorique il touche à « la production d'une image de soi dans la communication verbale et non verbale » (Amossy, 2014 : 13). En sociologie il est plutôt affaire de « style de vie », d'« attitude », de « vision du monde »... (...)
> – Enfin, en tant que *concept*, l'ethos s'intègre à un réseau de termes propres à un auteur ou un courant relevant d'un champ de recherche déterminé. »

16 La position de l'analyste du discours n'est pas la même que celle du spécialiste d'argumentation, ne serait-ce que parce qu'il travaille sur des corpus beaucoup plus diversifiés. Ce qui a inévitablement une incidence sur sa conception de l'*ethos*. Néanmoins, je ne prétends pas incarner à moi seul toute l'analyse du discours, et encore moins dans un seul livre : si, comme le fait remarquer justement R. Amossy, je n'accorde pas de place à des problématiques comme celle du « retravail de l'*ethos* » ou celle du « potentiel d'action de l'*ethos* collectif comme construction identitaire dans une situation de revendication ou de lutte », ce n'est pas parce que l'analyse du discours est incapable de le faire, mais parce que j'ai mis en avant certains aspects de l'*ethos* qui m'intéressaient davantage et en ai laissé d'autres à l'arrière-plan. J'ai beau avoir abordé des corpus variés, je suis bien conscient qu'ils couvrent un espace très limité si l'on songe à l'infinie diversité des activités discursives. Mais peut-on faire autrement ? Le problème est de savoir si la démarche que j'ai adoptée permet d'éclairer les textes que j'étudie et, au-delà, si elle fait avancer la réflexion sur l'*ethos*.

NOTES

1. « Sur une petite phrase "de" N. Sarkozy. Aphorisation et auctorialité », *Communication et Langages*, n°168, juin 2011, pp. 43-56.

AUTEURS

DOMINIQUE MAINGUENEAU

Sorbonne Université